

Formation Initiale d'Arbitre

Les Samedis 14, 21 et 28 Septembre 2019 (de 8 h 30 à 17 h 30)
le 29 Septembre 2019 (de 8 h 30 à 12 h) au District de football
des Côtes d'Armor à Ploufraaen

- **RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT :**

NOM : Prénom :
 CLUB :
 Licencié(e) ? OUI NON Numéro de licence FFF :
 Né le :/...../..... à :
 Adresse complète :
 Code postal : Ville :
 Téléphone : Mail (obligatoire) :

Collez ici
votre photo

Représenterez-vous un club après votre examen ? OUI NON
 Si oui, lequel ? District d'appartenance du club ?

- **DROIT A L'IMAGE :**

Pour une personne majeure :

Je soussigné(e), Mme, Mr autorise/n'autorise pas (*rayez la mention inutile*) la F.F.F., la Ligue ou le District à utiliser des photos ou vidéos sur lesquelles j'apparais, réalisées sur les terrains ou lors des différentes formations d'arbitres à des fins de promotion de l'arbitrage. Ces images sont susceptibles d'être utilisées par ces entités sur différents supports (site Internet, réseaux sociaux, supports de formation, vidéos...) et ce sans durée limitée dans le temps.

- **AUTORISATION DU RESPONSABLE LEGAL ET DROIT A L'IMAGE POUR UN STAGIAIRE MINEUR :**

Je soussigné(e) autorise à suivre une formation d'arbitre organisée par la Ligue ou le District. De plus, j'autorise / je n'autorise pas (*rayez la mention inutile*) la F.F.F., la Ligue ou le District à utiliser des photos ou vidéos sur lesquelles apparait mon enfant, réalisées sur les terrains ou lors des différentes formations d'arbitre à des fins de promotion de l'arbitrage. Ces images sont susceptibles d'être utilisées par ces entités sur différents supports (site Internet, réseaux sociaux, supports de formation, vidéos, ...) et ce sans durée limitée dans le temps.

- **COÛT DE LA FORMATION :**

- Frais pédagogiques : **90 €**: **ATTENTION VOUS POUVEZ BENEFICIER DANS LE CADRE DU FAFA DE 2 BONS DE REDUCTION soit 90 € - 50 € = 40 €** à l'ordre de l'IR2F Bretagne (joindre obligatoirement les deux bons à télécharger ci-dessous avec le chèque).

- Frais de restauration : 39 € chèque **à l'ordre du District de football des Côtes d'Armor**

Les 2 chèques sont à transmettre obligatoirement avec cette fiche d'inscription.

• **CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

- Etre âgé(e) de **+ de 13 ans** au 1^{er} janvier 2019 ;
- Retourner **avant le 13 Septembre 2019** ce formulaire dûment complété, accompagné :
 - d'une photocopie recto / verso de votre pièce d'identité ;
 - de la preuve de la détention d'une licence pour la saison en cours, à travers :
 - La production de l'attestation de licence reçue par courrier électronique ou extraite de « mon espace FFF » **ou** la preuve de l'octroi de la licence issue de l'application Footclubs
 - OU**
 - Certificat médical d'aptitude à la pratique de l'arbitrage du football + Attestation de responsabilité civile
- **des règlements demandés (2 chèques) ;**
- d'une lettre d'accord du club d'appartenance.

• **INFORMATIONS DIVERSES :**

Organisation de la formation (22h de formation) : au district de football à PLOUFRAGAN.

Samedi 14 Septembre 2019 de 8 h 30 à 17 h 30

Samedi 21 Septembre 2019 de 8 h 30 à 17 h 30

Samedi 28 Septembre 2019 de 8 h 30 à 17 h 30

Examen le dimanche 29 décembre 2019 de 8 h 45 à 12 h

Profil du candidat :

- Les candidats couvriront leur club au regard du statut de l'arbitrage pour la saison 2019/2020 s'ils sont nés avant le 01/01/2004 mais ne permettent pas d'effacer une éventuelle infraction constatée au 01 Juin 2020 ;
- Les candidats doivent obligatoirement opter pour un club le jour de l'examen ou se présenter comme arbitre indépendant et dans ce cas devront conserver ce statut d'indépendant pendant 2 années ;
- Les arbitres désirant continuer à jouer sont soumis aux règles du statut de l'arbitrage (Règlements LBF - Annexe 3 - Article 6). Ils pourront conserver ce statut d'arbitre joueur pendant une durée maximale de 2 saisons (comprenant celle où il passe l'examen). Ils devront arbitrer le minimum de rencontres prévues par le statut de l'arbitrage.

Renseignements / informations :

Contactez : Sylvie JOSSET au 02 96 76 10 10 ou à arbitres@foot22.fff.fr

Dossier à transmettre à :

DISTRICT DE FOOTBALL DES COTES D'ARMOR, 3 Allée du haut champ, BP 8, 22440 PLOUFRAGAN

➤ **Tout dossier incomplet sera refusé.**

Date :

Signature :